

le loubéjournal

n° 6
mai 2024

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL



LE MOT DU MAIRE

2023 vient de se terminer, une année faite de crispations au niveau international et national. En effet le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel.

Fédérer, rassembler, partager sont des mots certes, mais ils doivent retrouver du sens pour nous permettre de vivre le plus sereinement au quotidien. Chaque habitant de Saint Michel Loubéjou doit faire siennes ces valeurs.

Les associations de notre commune lui apportent un dynamisme en organisant des animations tout au long de l'année. Votre présence à leurs manifestations est un signe fort pour elles et cela les encourage à persévéérer.



En termes de dynamisme, vous trouverez dans ce numéro la présentation de jeunes entrepreneurs venus s'installer sur notre commune en 2023. Merci à eux et aux commerces déjà présents d'offrir à la collectivité un large panel de biens et services, ce qui bien sûr doit permettre à chacun d'économiser du temps de déplacement, du carburant et donc des émissions de CO₂.

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux et de la galette, je voudrais encore vous remercier et vous féliciter pour vos comportements vis-à-vis des ressources naturelles. En effet la consommation globale d'eau pour notre commune a baissé (pas beaucoup mais la tendance est bonne). La municipalité s'attache quant à elle, à traquer toutes les fuites, à les faire réparer immédiatement. Cela représente un budget mais nous devons faire la chasse au gaspillage, donc n'hésitez pas à nous signaler toute partie humide qui vous paraît anormale.

Comme vous avez pu le constater, nous avons procédé à l'extinction nocturne totale de l'éclairage public, cela a porté ses fruits car nous constatons une économie sur le coût de l'éclairage.

Pour le bien vivre ensemble, il y a un point que nous ne pouvons écarter, c'est le sujet de la vitesse. Il est important de rappeler qu'elle est limitée dans les villages à 50 km/h, il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs partout. Dans l'intérêt de tous, soyez vigilants et sensibilisez les utilisateurs de 2 roues motorisés.

Il y a et il y aura toujours bien sûr des obstacles, quelques oppositions plus ou moins constructives, des aléas, des contraintes mais nous ne baissions pas les bras et avançons pas à pas. L'équipe municipale grâce à son engagement permet de s'adapter aux circonstances, au cadre réglementaire mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires tout en veillant à ne pas trop augmenter les impôts locaux, principale source de recette pour notre commune.

Les obstacles n'empêcheront pas l'équipe municipale d'avancer pour le bien de tous en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village à savoir la diversité des habitantes et habitants de St Michel Loubejou.

En 2024, nous poursuivrons ensemble les actions entreprises dans le respect de votre confiance.

DON DU SANG

Opérations chirurgicales, cancers, maladies du sang, maladies de la coagulation, hémorragies, accouchements compliqués, maladies de l'immunité. Toutes ces situations ont un point commun : le besoin de sang humain pour éviter aux personnes atteintes de mourir. Sous forme de globules rouges, de plasma, de plaquettes, d'immunoglobulines, d'albumine ou de facteurs de la coagulation, le sang est une solution souvent irremplaçable. La seule source en France est le don, volontaire et gratuit. Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pouvez contribuer à offrir de nouveaux levers de soleil à quelqu'un, peut-être vous...

COLLECTES DE SANG

-avec ou sans RV-

Biars sur Cère : 14h 30 à 18h 30
Lundi 6 mai, Lundi 15 juillet, Lundi 16 septembre, jeudi 14 novembre.
Salle polyvalente.

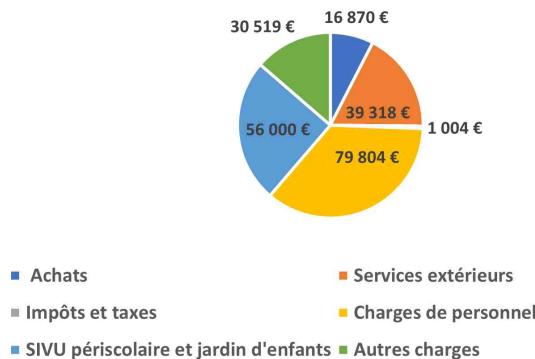
Saint Céré : 15h à 19h jeudi 23 mai. Salle polyvalente.

Gramat : 10h à 14h mercredi 26 juin et 15h à 19h le jeudi 27 juin.
Avenue Gambetta.

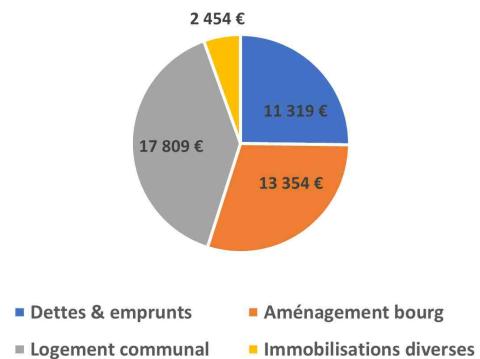


LE BUDGET DE LA COMMUNE 2023

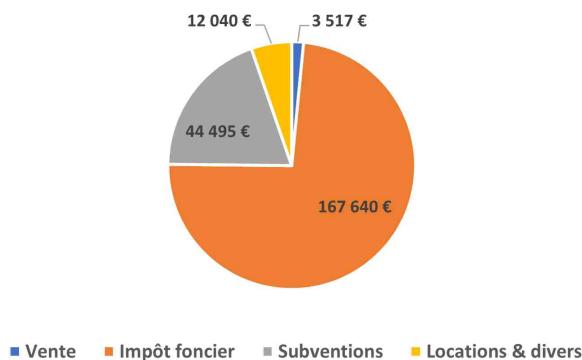
Dépenses de fonctionnement : 223515 €



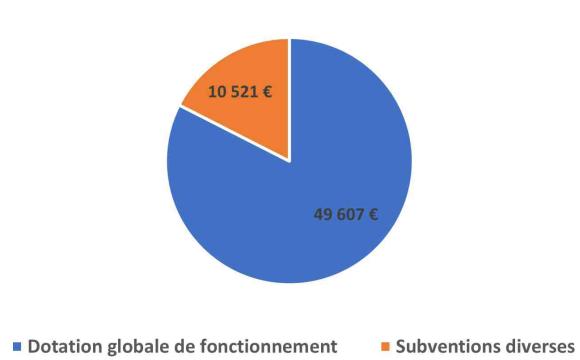
Dépenses d'investissement : 44936 €



Recettes de fonctionnement : 227692 €



Recettes d'investissement : 60128 €

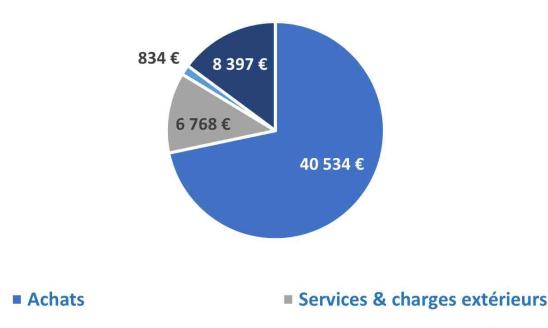


Le budget de fonctionnement a progressé de près de 15 % entre 2022 et 2023. Cet accroissement est grandement imputable à l'augmentation de 11000 € des parts consacrées à l'école et au jardin d'enfants qui voient leurs charges de personnel exploser pour répondre aux exigences réglementaires appliquées à l'accueil des enfants.

Le conseil municipal a voté une augmentation de 4 % de la taxe foncière (part communale)

LE BUDGET DE L'EAU 2023

Dépenses de fonctionnement : 56533 €



Dépenses d'investissement : 15321 €



Recettes de fonctionnement : 65356 €



TARIF DE L'EAU 2024

Le prix au m³ de l'eau est porté de 1,47 € à 1,50 €
Le tarif d'abonnement est inchangé, cependant le tarif "deuxième compte" est abandonné.

Recettes d'investissement : 8034 €



PROGRAMME VOIRIE

Nous disposons de 423 mètres par an en réfection voirie.

L'année 2024 sera consacrée à la réfection de la route de Poujoulas en montant à partir de l'embranchement du chemin qui monte vers Treillas au niveau de la petite grange sur une distance de 620 mètres pour un coût de 27000 € et à un tronçon de 70 m de la rue de la Croix Blanche à partir de son croisement avec la route de Poujoulas (4000 €). Ces travaux sont possibles grâce à une part de reliquat de 2023. Le solde sera utilisé sur l'échéance 2025/2026.

En effet, suite à la fermeture de la route du Clos et une augmentation du trafic sur cet axe, il nous est apparu judicieux de refaire en priorité cette partie de la route de Poujoulas au vue de la dégradation croissante de celle ci.

En 2025 et 2026 nous réaliserons la réfection de la route de Larouquette, sur deux exercices, soit deux fois 438 mètres.

Après l'orage dévastateur du 14 août, vous avez pu constater que la route du Clos a été fermée pour raison de sécurité suite au glissement de terrain. Elle risquait d'être déclassée dé-



finitivement en chemin rural.

Après plusieurs concertations avec les services de CAUVALDOR, nous avons obtenu la programmation de la remise en service de cette route que beaucoup d'administrés empruntent quotidiennement.

Les travaux de renforcement de la chaussée devraient intervenir, si les conditions météo le permettent, au mois de juin.

Leur coût de 43709 € est entièrement pris en charge par CAUVALDOR et les assurances intempéries, sans reste à charge pour la commune.

EUROPÉENNES

Que l'Europe vous gratouille ou vous chatouille,



**le bureau de vote vous accueillera
le 9 juin 2024
pour le renouvellement du Parlement.
Il est aussi possible de voter par procuration.**

Place du Citoyen

Pourquoi être un bon citoyen ?

- Déjà être un citoyen c'est plus qu'une notion, c'est un devoir envers la société

- Le citoyen doit aussi être conscient de ses droits et de ses devoirs

- Il doit respecter les lois*
- Il participe activement à la vie communautaire*
- Il agit avec responsabilité envers les autres membres de la société*
- Il est engagé dans son environnement que ce soit en votant aux élections ou en aidant ses voisins*
- Il est aussi respectueux de l'environnement, en adoptant des comportements éco-responsables au quotidien*
- Il est ouvert d'esprit, tolérant envers les différences et prêt à défendre les valeurs de Liberté, Egalité et de*

Fraternité qui fondent notre société
En résumé, un bon citoyen n'est pas un simple consommateur de notre société, il doit aussi en être acteur pour contribuer à construire un monde meilleur pour tous.



PLUiH : DERNIÈRES PHASES

CAUVALDOR A FINALISÉ LA VERSION DU PLUiH QUI SERA SOUMISE À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE PENDANT 1 MOIS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE. AU COURS DE CELLE-CI, L'ENSEMBLE DU PROJET SERA CONSULTABLE EN MAIRIE ET LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA RÉPONDRE AUX QUESTIONS. CHACUN POURRA FAIRE VALOIR SES OBSERVATIONS ET LES CONSIGNER DANS LE DOSSIER. LA PÉRIODE ET LES MODALITÉS DE L'OPÉRATION SERONT COMMUNIQUÉES PAR AFFICHAGE LOCAL, DANS LES PUBLICATIONS MUNICIPALES ET PAR VOIE DE PRESSE.

LE COMPOSTAGE : MEILLEUR MOYEN POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Pour quoi faire ?

2/3 de ces déchets peuvent être compostés



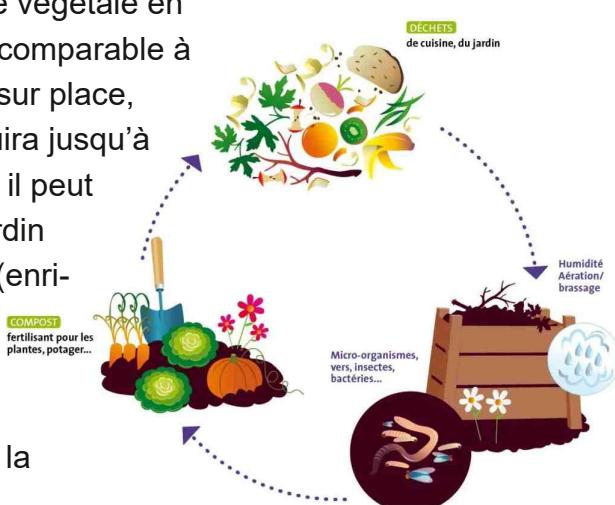
En moyenne 1/3 des ordures jetées à la poubelle sont des déchets organiques compostables. Le coût de leur collecte et traitement s'élève à 250 €/tonne.

Ne pas confier la charge de ces déchets à la collectivité, c'est

- participer à la maîtrise de l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- réduire les besoins en matière de collecte et de transport
- réduire les besoins en structures d'enfouissement et d'incinération

Qu'est ce que c'est ?

Pratique facile à mettre en œuvre, il permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus. Laissé sur place, son volume réduira jusqu'à disparition, mais il peut être utilisé au jardin comme engrais (enrichissement du sol) ou amendement (amélioration de la structure du sol)



Que composter ?



Comment faire ?

En déposant vos déchets en tas, à même le sol, ou en utilisant un composteur fabrication maison avec du bois de récupération (palettes...) ou kit fourni par le SYDED.



Pas de jardin ? Un composteur collectif est disponible derrière la salle des fêtes. Quotidiennement utilisé pour les déchets de la cantine, son accès est ouvert à tous. Les consignes, très simples, d'utilisation sont affichées. Le compost est récupérable par les usagers.



LE COMPOSTAGE : MEILLEUR MOYEN POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Les déchets verts ... qu'en faire ?

Ce sont les tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies. Depuis 2012, leur brûlage est interdit toute l'année.

En priorité, il convient de les valoriser sur place : Les branchages et tailles, entassés au fond du jardin, tels que ou broyés évolueront en compost. Les feuilles et les tontes sont ajoutées au compost ménager ou traitées en tas. Ces végétaux peuvent aussi être utilisés en paillage, autour des arbres et dans le potager pour protéger du froid ou limiter l'évaporation et la germination des herbes indésirables.

Il est également possible d'apporter ces déchets à la déchetterie. Cependant, cette option implique des trajets en voiture, souvent pour de faibles quantités. Elle n'est donc à utiliser qu'en dernier recours.



À COMPTER DU 1ER JANVIER 2025, LES DÉCHETTERIES N'ACCEPTERONT PLUS LES TONTES ET LES FEUILLES

OPÉRATION "COMPOSTEUR INDIVIDUEL GRATUIT"

"À partir du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers" (source : www.service-public.fr)

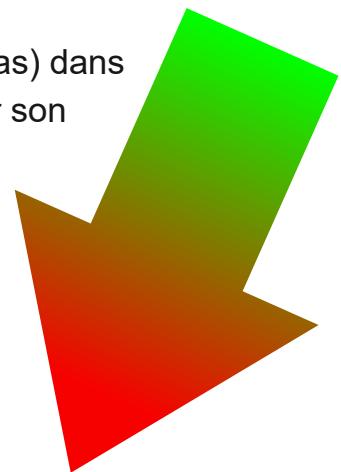


Dans ce cadre, CAUVALDOR a décidé de prendre en totalité à charge le financement des composteurs individuels lors d'une opération de large distribution pendant les mois de juin et juillet. **Prenez contact avec la Mairie.**



Technique de compostage

Il est conseillé d'installer son composteur (ou le tas) dans un endroit ombragé pour moins avoir à humidifier son compost en été. Vous y déposez vos déchets de cuisine. Vous les mélangez avec des apports secs du jardin (feuilles mortes, branches fines ou broyées, herbe séchée...). Vous aérez régulièrement votre compost en utilisant une tige aératrice ou une fourche.



RENCONTRE "COMPOST" AUTOUR DU NOUVEAU COMPOSTEUR COLLECTIF DE LA COMMUNE (derrière la salle des fêtes) AVEC UN TECHNICIEN DU SYDED

► TECHNIQUES

► EXPÉRIENCES

► QUESTIONS

**LE MERCREDI
5 JUIN À 18 H**

Accédez directement à la rubrique « Jeter moins » sur le site du SYDED :



<http://www.jetermoins.syded-lot.fr>

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

L'école de Saint Michel accueille cette année 33 élèves répartis en 2 classes.

L'environnement verdoyant est propice à des activités sportives en extérieur : endurance, sports collectifs, athlétisme, ...

La salle des fêtes a permis d'installer un sautoir avec des tapis pour faire du saut en hauteur.

A partir de la fin février, les élèves ont été initiés par une intervenante de la fédération de sport de boules, à la pétanque qu'ils ont pu pratiquer sur le terrain gentiment mis à leur disposition par le club de pétanque de Saint Michel.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les enseignantes ont fait le choix d'affilier l'école à la Ligue de protection des oiseaux et que celle-ci devienne un refuge. Mathias Roth, animateur LPO, est intervenu pour la première fois jeudi 1^{er} février auprès des élèves des deux classes.

Les six nichoirs, prédécoupés par les familles, ont été montés et huilés. Ils sont installés aux abords de l'école. Ainsi, les élèves ont été sensibilisés à la biodiversité et aux espèces d'oiseaux présentes chez nous. Mathias interviendra à deux autres reprises au printemps sur la thématique de la protection des oiseaux mais aussi des



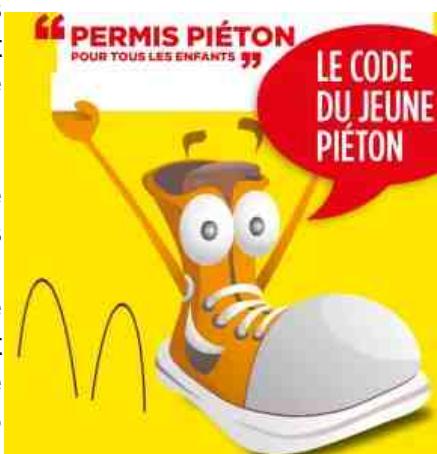
insectes. Les enseignantes accompagnent régulièrement les élèves au théâtre de l'Usine à Saint Céré pour assister à des spectacles pour enfants de grande qualité : théâtre, concert, danse, ...

La veille de chaque vacances, des activités communes aux deux classes sont proposées par les enseignantes : marche à pied, jeux de société, loto, ... Elles permettent de mélanger les deux groupes et de favoriser une cohésion d'école.

Enfin, les élèves bénéficient de nombreux jeux de cour : échasses, kaplas, cerceaux, ballons, cordes à sauter ainsi que d'un panier de basket tout neuf offert par la commune.

PERMIS PIÉTON

Les enfants de CE2 ont passé les épreuves du "permis piéton" et ont ainsi rejoint les 2,5 millions de jeunes devenus titulaires du certificat depuis 2006. Née d'un partenariat entre le ministère de l'intérieur, l'Association des Maires de France et l'assureur MAIF, l'opération est une des étapes de l'Apprentissage de la Prudence et de l'Éducation Routière (APER). Le cycle de formation a été clôturé le 3 mai par un "examen" puis une remise des diplômes à l'école en présence des gendarmes, de Mme la Maire, d'un représentant de la MAIF et de la presse locale.



CIMETIÈRE

Le conseil municipal a voté la mise à jour du montant des concessions au cimetière.

Conformément à la loi, le principe de concession perpétuelle est abandonné (les concessions en cours restent valides).

Nous avons opté pour la grille tarifaire suivante :

type	emplacement simple	emplacement double
concession 30 ans	125 €	250 €
concession 50 ans	150 €	300 €
concession columbarium 50 ans : 325 €		

Nous avons aussi comme projet l'aménagement d'un jardin du souvenir devant le columbarium.

LA BOULE DE SAINT MICHEL

Le Club de pétanque cette année a deux coprésidents. **Gérard Carsac** après de très nombreuses années de fonction sera aidé par **Jeremy Chesnais** et continuera à s'occuper des festivités.



Les entraînements sont les mercredis, vendredis et dimanches en début d'après midi.

Le club présentera cette année une équipe pour le championnat vétérans et une équipe pour la coupe de France et la coupe du Lot ainsi que deux équipes pour le championnat des clubs open qui se jouera au mois de septembre voire octobre.

Pour ce qui est des festivités nous avons commencé le 06 avril avec la poule Farcie à la salle des fêtes de Saint Michel.

Nous pensons aussi faire le vide grenier annuel début août ainsi que L'aligot début octobre. Les gains permettent le fonctionnement du club.

Nous aurons dans la saison 4 concours organisés sur leboulodrome, réservés aux licenciés.

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède deux logements ouverts à la location. L'un d'eux, composé de trois pièces, situé au dessus de la cuisine de la salle des fêtes vient de bénéficier de travaux de rénovation. La salle de bains et la cuisine ont été intégralement refaites. Le logement a été intégralement repeint, ses huisseries rajeunies, sa porte d'entrée remplacée. Pour mener à bien ce chantier, outre le recours aux entreprises (René Barrat, Gédimat Larroque, Soudures et compagnie, Joly Concept [toutes basées à St Michel] Jauzac Entreprise, Moissinac Entreprise [Biars sur Cère] Roques Patrick [Leyme] association Entraide [bureau de Bretenoux]) la mairie a mobilisé son agent technique et a pu compter sur la participation de plusieurs bénévoles. Il est occupé depuis le 15 avril.



DERRIÈRE
CETTE
PORTE
NEUVE,
TOUT EST
NEUF, OU
PRESQUE

BORNES INCENDIE

Le dispositif de défense contre l'incendie comprend la mise à disposition par les communes de bornes permettant l'approvisionnement en eau lors des interventions des pompiers. Au nombre de 17 sur notre commune, elles sont alimentées par le réseau d'eau potable pour 9 d'entre elles (PI) ou par le réseau d'irrigation (ASA) pour les autres. Nous avons l'obligation de maintenir ces dispositifs en état de fonctionner, c'est à dire de pouvoir délivrer de l'eau à un certain débit à tout moment. Cela nécessite des contrôles périodiques. En 2023, nous avons procédé à celui des bornes PI. Deux n'étaient pas fonctionnelles. L'une est réparée, les travaux sont commandés pour la seconde. En

CIRCULATION RUE DE LA CROIX BLANCHE

Des entreprises s'agrandissent ou s'installent le long de la rue de la Croix Blanche, entraînant avec elles l'accroissement du trafic, salariés, clients, livraisons... Cette route étroite ne permet pas de croisement aisés. Cette situation nous a conduits à décider la mise en sens unique, depuis le rond-point vers le cabinet d'assurances. Le Service Routier Territorial nous a aidés à concevoir le profil de l'intersection avec la RD 803. Les aménagements nécessaires débuteront prochainement, en partie subventionnés par le Conseil Départemental au titre des amendes de police.



TRAVAUX ÉCOLE

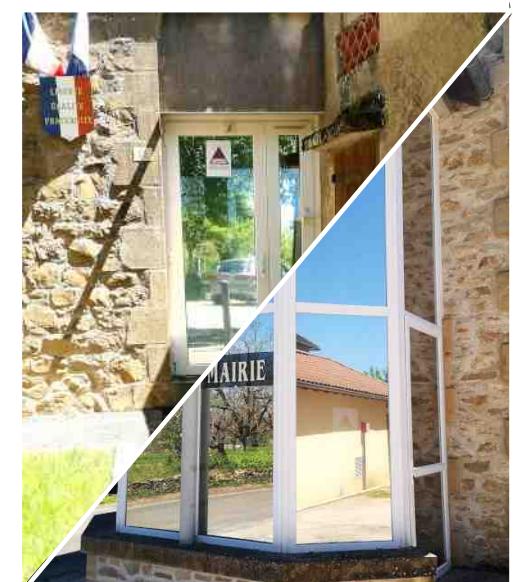
Le plan Vigipirate toujours actif oblige à protéger les accès à l'école. Jusque-là, des barrières assuraient cette fonction. Pour remplacer ce mobilier pas très esthétique, nous avons mis en place un plot qui interdit l'accès de véhicule jusqu'à la porte d'entrée. Le dispositif est complété par l'installation de films opacifiants sur les vitrages bas donnant sur la voie publique et d'un film réfléchissant sur la porte : on peut voir l'extérieur depuis dedans mais pas l'inverse.



2024, nous procèderons aux tests sur les dispositifs ASA dès que des transformations en cours sur certaines les rendront toutes accessibles.

TRAVAUX MAIRIE

La façade de la mairie, abondamment vitrée concentre la chaleur au point que des températures excessives doivent être supportées l'été à l'intérieur des locaux. Nous ne souhaitons pas l'installation de prime abord d'un système de climatisation qui, s'il rafraîchit efficacement l'intérieur, réchauffe l'extérieur qui se passerait bien d'aide. Aussi avons-nous opté pour la pose de films anti-UV sur tous les vitrages non munis de volets. Nous espérons ainsi réduire de plusieurs degrés la température dans le bâtiment, en particulier à l'accueil et dans les bureaux.



PORTRAITS DE NOS NOUVEAUX COMMERCANTS

En 2023 et début 2024, SAINT MICHEL LOUBEJOU a eu le plaisir de voir s'installer de nouveaux commerces.

LES JOURS FLEURIS



Justine BOUNIOL, 31 ans, diplômée CAP et BP fleuriste est originaire du midi. Pour suivre son compagnon elle décide d'ouvrir sa première boutique chez nous. Elle propose des fleurs coupées, des plantes vertes et fleuries, des compositions florales pour toutes occasions ainsi que des gerbes. Elle livre dans les funérariums alentours ainsi qu'aux particuliers.

2482 route de la croix blanche

06 82 18 19 71 / lesjoursfleuris46@gmail.com

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

MZL MOTO



Arthur MAZEL, 29 ans est originaire de St Céré d'où il a transféré son entreprise à St Michel Loubéjou dans un bâtiment neuf pour améliorer l'accueil des clients, offrir une gamme plus importante et plus complète de motos neuves et d'occasion (principalement marque Sherco) et d'accessoires (vêtements, équipements, pièces détachées).

Il accueille dans son bâtiment un second commerce :

101 rue de la croix blanche

06 40 93 12 26

lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h

AB PARE BRISE



Antoine BOUYSSOU, 27 ans nous arrive de Puybrun et comme Arthur a choisi la croix blanche dans un bâtiment neuf pour plus de confort et de visibilité.

Il vous propose la réparation et le remplacement de vos pare brises pour les véhicules légers, camions et tracteurs toutes marques. Il intervient dans son atelier ou à domicile.

101 rue de la croix blanche

06 47 33 39 51

lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
samedi de 8h30 à 17h

Il complète son activité par la vente, la pose et l'équilibrage des pneumatiques pour les véhicules légers. Il est référencé sur allopneus.com

BROS AUTO



Angéline et Mathieu CATALA ont à peine 40 ans. Angéline est originaire de St Céré, Mathieu de Castres. Chacun a quitté son activité pour reprendre le garage familial.

Ils se sont installés pour développer leur commerce dans l'ancien garage Delpech. L'équipe est composée de 7 salariés issus de notre canton et d'un alternant commercial de St Laurent les Tours.

2485 route de la croix blanche

05 65 38 57 22

lundi à vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h
samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

Ils font partie du réseau national multimarques Distinxion, ce qui permet d'offrir à la vente des véhicules neufs et d'occasion de toutes marques.

Le service de réparation et d'entretien permet la prise en charge de tous véhicules thermiques et électriques.

LG NETTOYAGE



Lucas GENRIES, 25 ans, originaire de St Céré où il a ouvert sa première entreprise de propreté à 19 ans, s'est installé aussi à la croix blanche pour une meilleure visibilité. Il est à la tête d'une équipe de 5 salariés tous venus de notre secteur. Il intervient pour tout nettoyage de bâtiment, intérieur et extérieur autant pour les pro que les particuliers. Il se déplace dans un rayon d'environ 20kms.

2455 route de la croix blanche

06 81 28 97 22 / lugensgenries@orange.fr

par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 18h,
laisser votre message, il vous appellera.

C'est avec joie et une grande fierté que nous avons rencontré ces jeunes entrepreneurs.

Ils ont choisi ST MICHEL LOUBEJOU pour être sur un axe qui offre de la visibilité, ce qui devrait répondre au souhait de développement dont ils nous ont fait part.

Pour leur dynamisme et leur gentillesse, nous ne pouvons que vous conseiller de leur réserver vos achats ou de choisir leurs services de prestations.